

LES CENTRES D'IMAGERIE MEDIKA

IRM-SCANNER - CONE BEAM - RADIOGRAPHIES - ECHOGRAPHIES - INFILTRATIONS - MAMMOGRAPHIES - BIOPSIES SOUS STÉRÉOTAXIE - DENSITOMÉTRIE OSSEUSE - RADIOLOGIE VASCULAIRE ET INTERVENTIONNELLE www.medika.fr

FICHE D'INFORMATION PATIENT

HYSTÉROGRAPHIE

Fiche d'information aux patients, réalisée selon les recommandations de la Société Française de Radiologie (SFR)

Madame, vous allez avoir une Hystérographie

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

Qu'est-ce qu'un rayon X?

Les rayons X sont des rayonnements invisibles capables de traverser le corps humain et qui sont arrêtés partiellement par lui. La différence d'atténuation du rayonnement X provoquée par les différents composants du corps humain (os, graisse, muscles, eau, air, vaisseaux...) permet de créer l'image en radiologie.

De quoi s'agit-il?

L'hystérographie est une radiographie de l'utérus. Elle consiste à introduire par le vagin un produit opaque aux rayons X dans la cavité utérine et à prendre plusieurs clichés radiologiques.

Elle apporte des renseignements utiles en complément de l'échographie qui étudie mal la cavité utérine et les trompes.

Le déroulement de l'examen

L'examen commence par un examen gynécologique.

Il est précédé d'une toilette antiseptique de la vulve et du périnée.

L'injection du produit est réalisée à l'aide d'un système stérile dans le col de l'utérus après désinfection. Des clichés sont réalisés au cours de l'injection lente du produit de contraste dans l'utérus et les trompes.

Dans certains cas comme dans les bilans d'infertilité par obstruction des trompes, l'introduction d'un cathéter dans les trompes peut compléter l'hystérographie. Ce geste complémentaire sera décidé par le médecin radiologue avec votre accord et celui de votre médecin traitant.

La durée de l'examen :

Elle peut varier en fonction de votre anatomie et du nombre de clichés nécessaire, soit environ 30 minutes ou plus si un geste complémentaire de cathétérisme des trompes est envisagé.

Quels sont les risques de l'examen?

Toute intervention sur le corps humain, même conduite dans des conditions de compétence et de sécurité maximales, comporte un risque de complication.

Les incidents les plus couramment rencontrés sont :

- Des douleurs pelviennes, à type de crampes, transitoires, sont atténuées par la prise de médicaments antispasmodiques.
- De faibles saignements dans la journée qui suit la réalisation de l'examen. Des risques très rares peuvent survenir :
 - Un malaise passager avec sueurs froides et parfois perte de connaissance très transitoire.
 - Le réveil d'une infection génitale dont le risque sera réduit par un traitement antibiotique préventif en cas d'infertilité.
 - Des manifestations d'allergie au produit iodé, très rares, car le produit n'est pas injecté par voie veineuse.
 - Exceptionnellement (moins de 1% des cas), une perforation de la trompe peut compliquer un geste de cathétérisme visant à désobstruer une trompe.

Bénéfices et limites :

Cet examen est justifié par votre état de santé pour localiser et identifier l'affection dont vous souffrez, à titre de bilan préopératoire, ou pour un contrôle postopératoire ou encore dans la surveillance de la maladie pour laquelle vous êtes ou avez été traitée.

La découverte inattendue d'une pathologie débutante qui n'est responsable d'aucun symptôme est possible et fait partie du bénéfice potentiel de cette exploration.

Cet examen comme toute exploration radiologique n'est pas sûre à 100 %. Des lésions peuvent ne pas être détectables par cette technique radiologique. Au cours de l'examen, tout sera mis en œuvre par le médecin radiologue pour obtenir la meilleure efficacité diagnostique.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Certains antécédents médicaux pourront nous amener à vous prescrire une prémédication avant l'examen ou à reporter la date de l'examen ou encore, beaucoup plus rarement, à annuler cet examen et le remplacer par un autre type d'exploration.

Apportez le jour de l'examen :

- > La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- > Tous vos résultats d'analyses de sang et/ou d'urine
- Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- La liste écrite des médicaments que vous prenez
- Le questionnaire avant examen
- > L'Attestation de consentement éclairé

Pour l'examen:

Vérifiez que l'examen a bien lieu dans les 12 jours qui suivent vos règles.

Après l'examen :

Après votre retour à domicile :

Si des manifestations inexpliquées vous inquiètent dans les suites de l'examen, tels que des saignements importants, des douleurs ou une fièvre, vous devez contacter votre médecin traitant, les Urgences, le SAMU ou notre équipe au

01 30 72 33 30 (du lundi au samedi matin de 09h00-13h00 et 14h00- 19h00)

L'ensemble des équipes de MEDIKA reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires :

Au **01 30 72 33 30** (du lundi au samedi matin de 09h00-13h00 et 14h00- 19h00)

A contact@medika.fr